

**DESCRIPTION**

AERTEK est un produit spécial dont la formulation permet d'introduire dans les bétons et mortiers, des microbulles d'air d'une manière équilibrée.

La présence des microbulles stabilisées augmente l'ouvrabilité.

Il permet une réduction de l'émergence de l'eau, de la ségrégation et du retrait plastique des mortiers et bétons.

PROPRIETES CHIMIQUES ET PHYSIQUES

Forme :Liquide
Couleur :Brun
Densité (g/cm³, à 20°C):.....1,020(±0,02)
PH (à 20°C):.....8,5(±1)
Extrait sec :8 % ± 0,1%
Teneur en ions chlorures:.....≤ 0,1%
Teneur en Na₂O équivalent :.....≤ 0,1%

CARACTERISTIQUES

AERTEK, par sa formulation particulière et sa densité spécifique, facilite la dispersion, et permet d'obtenir des mélanges particulièrement homogènes sans ségrégation et cela, même dans les mélanges avec agrégats légers.

Sa concentration élevée en matière active, permet d'obtenir des microbulles d'air à haute stabilité qui permettent une facilité d'application du mélange avec absence de pertes.

DOMAINES D'APPLICATION

AERTEK, au vu des caractéristiques indiquées, donne au mélange :

- Une densité réduite de manière à permettre un pompage parfait des bétons légers (soit en présence d'argile expansive, soit en présence de polystyrène).

- **AERTEK** peut être ajouté soit à l'eau de gâchage soit au mélange prés mouillé.

- L'occlusion de l'air dépend de la température, de la composition du béton et du temps de mélange.

- Après un stockage prolongé de **AERTEK** est opportun de le mélanger soigneusement avant utilisation, afin de l'homogénéiser.

DOSAGE

Le dosage de **AERTEK** varie entre 0,08 à 0,5 % du poids du ciment, (soit 0,08 à 0,5 litre pour 100 Kg de ciment), selon la teneur d'air demandée ou l'effet souhaité. Il est toutefois conseillé d'exécuter des essais préliminaires pour ne pas dépasser le dosage maximum défini par les caractéristiques des produits finis, en tenant compte que pour ces produits, il existe toujours un dosage critique au delà duquel il vaudrait mieux une action dispersante qu'aérante.

MODE D'EMPLOI

Pour les bétons allégés :

- 1) Introduire l'eau dans la bétonnière.
- 2) Introduire l'adjuvant.
- 3) Introduire le polystyrène.
- 4) Bien faire absorber l'adjuvant par ce dernier de manière à ce que chaque grain soit bien imprégné.
- 5) Ajouter enfin le ciment.

CONDITIONNEMENT

- Bidon de 20 Litres.
- Fût de 216 Litres.
- Cubitainer de 1000 Litres.

VALIDITE

12 mois dans son emballage hermétiquement fermé, stocké entre 5°C et 35°C et à l'abri du soleil.

PRECAUTION D'EMPLOI

Se référer à la fiche de données de sécurité.

DOCUMENT DE REFERENCES

PV d'essais établi par le CNERIB.

**Siège & Usine :**

B.P. 203 Zone Industrielle de Sidi-Bel-Abbès
Tél. : + 213 (0) 48 70 34 63
Fax : + 213 (0) 48 70 34 62
E-mail : info@teknachem.com
WWW.TEKNAHEM.COM

Antenne d'Alger :

Rue de la Soummam lot N° 06 Z.I. Oued Smar Alger
Tél./Fax : + 213 (0) 23 92 05 62

Antenne de Sétif :

Zone d'Activité Artisanale 6^{ème} Tranche - Sétif
Tél. : + 213 (0) 36 93 90 10 - Fax : + 213 (0) 36 93 90 60

Les informations contenues dans la présente fiche technique, bien que représentant le stade le plus avancé de la connaissance, ne dispensent pas l'utilisateur de procéder à des tests préliminaires dans ses propres conditions d'emploi ou à faire appel à l'assistance technique de la société. Par conséquent **TEKNACHEM ALGERIE SARL** décline toutes responsabilités pour l'emploi inapproprié du produit.